|  |
| --- |
| **Secrétariat général (SG)** |
|  |
|  | Genève, le 9 février 2022 |
| Réf.: | **CL-22/4** |  |
| Contact: | Mme Béatrice Pluchon |  | Aux États Membres de l'UIT |
| Télécopie: | +41 22 730 6266 |  |
| Courriel: | memberstates@itu.int |  |
|  |  |
| Objet: | **Consultation par correspondance sur le changement du lieu et des dates de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21)** |

Madame, Monsieur,

Conformément à la Lettre [DM-21/1025](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/21/dm/cir/S21-DM-CIR-01025%21%21PDF-f.pdf) envoyée à tous les États Membres du Conseil de l'UIT pour les informer qu'il était désormais nécessaire et urgent d'examiner les options possibles pour la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT), les États Membres du Conseil de l'UIT ont tenu une consultation informelle le 21 janvier 2022.

Les Conseillers sont convenus que la tenue de la CMDT à Addis-Abeba (République fédérale démocratique d'Éthiopie) n'était plus une option possible. Ayant tous émis le souhait de maintenir, si possible, le lieu de la Conférence en Afrique, les participants à la consultation ont invité les États Membres africains à proposer un autre lieu.

Le 30 janvier 2022, le Secrétaire général a reçu une invitation officielle adressée par le Gouvernement du Rwanda en vue de tenir la prochaine CMDT à Kigali, du 6 au 16 juin 2022, laquelle sera précédée du Sommet pour la jeunesse qui débutera la 2 juin 2022.

Conformément au numéro 42 de la Convention, une consultation des États Membres du Conseil a été par correspondance aux termes de la Lettre [DM-22/1000](https://www.itu.int/md/S22-DM-CIR-01000/en) du 2 février 2022.

En conséquence, comme indiqué dans la Lettre [DM/1001](https://www.itu.int/md/S22-DM-CIR-01001/en), j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil a approuvé le changement du lieu et des dates de la prochaine CMDT afin qu'elle se tienne à Kigali (Rwanda) du 6 au 16 juin 2022.

Conformément au numéro 46 de la Convention de l'UIT, tous les États Membres de l'UIT ayant le droit de vote sont donc invités à informer le Secrétaire général de leur accord concernant le changement du lieu et des dates de la CMDT-21 comme indiqué ci-dessus, au moyen du nouvel [outil en ligne](https://www.itu.int/online/mm-new/scripts/s/gensel88)[[1]](#footnote-1)\* ou, en utilisant le modèle reproduit dans l'[**Annexe 1**](#annex1), par l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse memberstates@itu.int, **au plus tard le vendredi 18 février 2022**. Le secrétariat se tient à votre disposition en cas de besoin.

Si votre pays a déjà répondu à la première consultation menée sous couvert de la Lettre [DM-22/1000](https://www.itu.int/md/S22-DM-CIR-01000/en) auprès des États Membres du Conseil, **sa réponse sera également valable** pour la présente consultation visant tous les États Membres, **sauf indication contraire communiquée par le Conseiller ou le coordonnateur de votre Administration par l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse** **memberstates@itu.int**.

J'attends avec intérêt votre réponse.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Houlin Zhao
Secrétaire général

***Annexe****:* ***2***

[Annexe 1](#annex1) – Consultation sur le changement du lieu et des dates de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21)

[Annexe 2](#Annexe2) – Lettre d'invitation du Rwanda

ANNEXE 1

Consultation sur le changement du lieu et des dates de la CMDT-21

**Nom de l'État Membre de l'UIT:**

|  |
| --- |
|  |

Nous approuvons le changement du lieu et des dates de la CMDT-21 pour tenir la Conférence à Kigali (Rwanda) du 6 au 16 juin 2022:

Oui  Non  Abstention 

Les Conseillers sont invités à envoyer leur réponse au moyen de [l'**outil en ligne**](https://www.itu.int/online/mm-new/scripts/s/gensel88), ou par courrier électronique à l'adresse memberstates@itu.int **au plus tard le vendredi 18 février 2022**.



**République du Rwanda
Ministère des TIC et de l'innovation**

 **Kigali, le 29 janvier 2022
 Réf.: 011/MIN/2022**

**À l'attention de M. Houlin Zhao, Secrétaire général,
Union internationale des télécommunications
Place des Nations, CH-1211 Genève 20
Suisse**

**Objet: Manifestation d'intérêt du Rwanda en vue d'accueillir la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) en 2022**

Monsieur le Secrétaire général,

Nous avons l'honneur de nous référer à la Lettre circulaire datée du 6 décembre 2021, qui contient des informations actualisées à l'intention des États Membres du Conseil de l'UIT au sujet de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21) et indique qu'il est nécessaire de rechercher d'autres options concernant le pays qui accueillera la prochaine CMDT, Addis-Abeba n'étant en effet plus une option.

Nous avons en outre l'honneur de nous référer aux consultations informelles tenues par la suite sur le lieu qui accueillerait la CMDT en 2022, lors desquelles les Conseillers ont fait part de leur souhait de maintenir le lieu de la Conférence en Afrique. Dans le cadre de ces consultations, le Rwanda a exprimé son souhait d'accueillir la CMDT-22 à Kigali, du 2 au 16 juin 2022, en remplacement de Genève.

Le Rwanda est fier de pouvoir s'appuyer sur une infrastructure de prestations événementielles "MICE" (réunions, conférences, manifestations et congrès) de classe internationale et sur la présence de nombreuses chaînes hôtelières internationales et locales profitant du dynamisme de l'environnement des affaires. Il est proposé que le prestigieux Centre de congrès de Kigali soit le lieu principal pour la CMDT-22. Kigali a accueilli de grands événements internationaux, dont le Sommet de l'Union africaine, le Sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne, le Forum économique mondial et le Sommet Transform Africa, pour n'en citer que quelques-uns, et compte d'autres installations ultra-modernes qui pourraient être utilisées pour la tenue d'autres manifestations.

Le pays dispose d'une excellente connectivité aérienne grâce à la compagnie nationale Rwandair, qui propose des vols pour près de 30 destinations en Afrique et partout dans le monde. En outre, des compagnies aériennes internationales telles que KLM, SN Brussels, Qatar Airways, Turkish Airlines, Ethiopian Airlines, Egypt Air et Kenya Airways proposent elles aussi des vols réguliers à destination du Rwanda. Par ailleurs, le Rwanda applique une politique ouverte en matière de visas, dans le cadre de laquelle toutes les personnes quelle que soit leur nationalité obtiennent un visa à leur arrivée, avec une exemption de visa pour tous les ressortissants des États Membres de l'Union africaine, du Commonwealth et des pays francophones, tandis que des frais de visa d'un montant de 50 USD sont appliqués aux autres visiteurs à leur arrivée.

Quatre-vingt-dix pour cent des habitants de Kigali sont complètement vaccinés et le Rwanda est classé 1er en Afrique, 6ème au niveau mondial, en ce qui concerne la gestion de la pandémie de COVID-19 et la publication d'informations accessibles au public. Le Rwanda a à cœur de travailler avec l'UIT pour accueillir la CMDT-22 à Kigali dans d'excellentes conditions.

Je saisis cette occasion pour saluer la collaboration de l'UIT avec le Rwanda. Nous sommes fermement convaincus qu'accueillir la Conférence mondiale de développement des télécommunications au Rwanda permettra de renforcer plus encore les initiatives de l'UIT déjà en cours dans notre pays et dans la région tout entière.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma plus haute considération.

[Signature et cachet]

Paula Ingabire
Ministre des TIC et de l'innovation

**Copie à**: **Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale**
**Kigali**

1. \* [***Outil en ligne***](https://www.itu.int/online/mm-new/scripts/s/gensel88): Le coordonnateur de chaque administration peut accéder directement à l'outil en ligne au moyen de son compte utilisateur UIT avec accès TIES (identifiant et mot de passe). Les coordonnateurs souhaitant désigner une autre personne chargée de répondre à la consultation au moyen de l'outil en ligne sont invités à en informer l'UIT par courrier électronique, à l'adresse memberstates@itu.int, en indiquant le nom d'utilisateur de la personne désignée. Veuillez noter que l'outil en ligne est disponible uniquement en anglais. [↑](#footnote-ref-1)